Création variétale

Difficile innovation d'un fruit largement plébiscité

Figurant parmi les fruits préférés des consommateurs français et en particulier des enfants, la fraise fait l'objet de nombreux travaux d'études et de recherche. Mais peu, parmi les nouvelles variétés commercialisées, gagnent en notoriété. **Claire Bouc**

Selon des données Kantar achetées par l'AOPn Fraises de France et travaillées par Interfel, la consommation de fraises, toutes variétés et origines confondues, a augmenté d'1,1 kg pour 100 ménages acheteurs entre 2011 et 2015. Dans le même temps, les volumes d'achat de fraises étrangères ont baissé de 12 % (de 70,3 % à 61,3 %) et se sont reportés sur les fraises françaises : dans une moindre mesure sur Gariguette (passée de 15 à 17,8 %), plus largement sur les autres variétés (passées de 14,7 à 20,6 %). Gariguette voit par ailleurs sa clientèle augmenter (35,3 % d'acheteurs en 2015 contre 30,9 % en 2012) et rajeunir : les séniors, qui étaient à l'origine de 60 % de ses achats en 2009 n'en représentaient plus que 55 % en 2014. Un report de 5 % vers les familles (30 % des achats de fraises), à imputer sans doute aux enfants, qui y sont prescripteurs et ont fait de la fraise leur deuxième fruit préféré, juste après la banane. L'AOPn, qui l'a bien compris, a développé des actions de communication envers cette cible dès 2010 : afin de pousser les ventes de la variété Charlotte, fraise ronde à la saveur de fraise des bois qui peinait à se différencier, elle a sorti un packaging de 400 g à l'effigie de Charlotte aux Fraises, alors idole des petites filles. Une action purement marketing qui a permis de booster les ventes de cette variété désormais star chez les enfants et sans laquelle Charlotte n'aurait sans doute pas sa notoriété actuelle.

Le laboratoire travaille aujourd'hui pour la fraise et la châtaigne et n'exclut pas de s'ouvrir à d'autres cultures. Il a d'ailleurs commencé avec l'artichaut et la stévia.

En 1988, lorsque la filière fraisicole française demande au Ciref, qui est alors sa structure de r&d, de devenir également son outil de création variétale, son objectif principal est la recherche de variétés gustatives capables de se démarquer de la fraise standard. Le Ciref travaille également aujourd'hui à assurer aux producteurs la rentabilité de leur travail en prenant en compte rendement, tolérance aux maladies et rapidité de cueillette. Depuis 1988, le Ciref a permis la commercialisation d'une quinzaine de variétés sur trois créneaux : fraises précoces, de saison et remontantes *(voir tableau)*. Si certaines, comme Charlotte, Ciflorette ou Cirafine, sont devenues incontournables, d'autres n'ont trouvé de place que sur des marchés de niche ou sur un créneau

particulier. Dernière commercialisée en date, Rubis des jardins, qui tient son nom de sa couleur rouge foncé, est une fraise ronde semi-précoce, qui se positionne sur le créneau des fraises de saison. Vigoureuse et rustique, elle est à privilégier sur des itinéraires en sol. « *C'est la raison pour laquelle nous avons choisi de la pousser auprès des producteurs bio* » explique Pierre Gaillard, directeur du Ciref. Si l'objectif du Ciref est d'apporter des solutions aux besoins des producteurs français, il ne cherche pas à inonder un marché déjà bien fourni avec d'autres variétés n'apportant pas de valeur ajoutée commercialement. « *Car finalement, en France, le marché se résume à, d'un côté une fraise longue et bonne (Gariguette), de l'autre une fraise ronde à la saveur standard* ». Si Gariguette occupe aujourd'hui une place de choix dans les achats de fraises par les ménages, ça n'a pas toujours été le cas. « *Lancée en 1976, elle n'a émergé auprès des consommateurs français que dix ans plus tard, lorsque les producteurs ont décidé de la démarquer par un emballage différencié – la barquette de 250 g en plastique transparent – afin de lutter contre l'arrivée sur le marché de fraises à bas prix en provenance d'Espagne* » explique Pierre Gaillard.

Développer une logique de création variétale « intégrante »

« *En 20 ans, les modes de commercialisation et le marché ont évolué, l'innovation variétale au champ n'est pas suffisante pour imposer un nouveau produit dans le commerce des fruits. Nous avons créé de bonnes variétés qui n'ont pas trouvé de marché. Le Ciref, au travers de ses membres adhérents, a donc décidé de revoir sa façon de travailler* » poursuit Pierre Gaillard. Désormais, toutes les parties prenantes seront impliquées dans le processus de réflexion : producteurs, OP, metteurs en marché et pépiniéristes, afin de bien étudier l'adéquation entre la capacité d'une nouvelle variété à être produite, mais aussi à être commercialisée. Pour cela, un consortium d'évaluation sera créé pour évaluer pendant trois ans deux ou trois variétés et travailler sur leurs qualités intrinsèques afin de n'en retenir qu'une seule. Un consortium de développement se chargera ensuite de lui trouver une part de marché via sa commercialisation par une ou plusieurs OP en fonction de son potentiel. Chaque consortium aura sa propre autonomie, tout en s'intégrant dans l'approche structurante de la filière fraise que porte l'AOPn Fraises de France. Une volonté qui répond à une logique de création variétale « intégrante ». Trois programmes de sélection seront développés : autour de la fraise ronde de saison, de la fraise d'été et de la fraise précoce, notamment afin de trouver un complément à Gariguette et de sécuriser le créneau des fraises précoces trusté part cette variété dont le rendement est concentré en mars/avril et dont la qualité est parfois inégale, notamment dans sa version remontante, plus ou moins gustative selon les régions. Parmi les axes possibles : pousser la productivité de Gariguette, comme l'ont fait les Pays-Bas avec Elsenta, qui est désormais produite sur huit mois et dont le rendement est passé de 4 kg/m² à 14 kg/m² ou trouver une Gariguette plus productive. En ce qui concerne le créneau des fraises rondes gustatives, le marché ne semble pas en mesure d'absorber une nouvelle variété.

Depuis 1988, le Ciref a permis la commercialisation d'une quinzaine de variétés sur trois créneaux.

Maîtriser la production des plants

Parmi les priorités de Propulso, collectif de producteurs de fruits et légumes de la Nouvelle Aquitaine, figure la nécessité de maîtriser la qualité du matériel végétal (plants) afin de pouvoir développer les innovations variétales dans les meilleures conditions. Pour cela, il a décidé de doter la filière d'un nouvel outil : un laboratoire de micropropagation de plantes (production de vitroplants) a ainsi été inauguré en avril 2016. « *Il ne s'agit pas de remplacer des acteurs*

Marionnet

Pour des fraises savoureuses !

Alors que l'excellente Mara des bois va tomber dans le domaine public après 25 ans, le spécialiste français de la fraise poursuit activement son travail de sélectionneur avec en moyenne la réalisation de 350 hybridations chaque année qui produisent quelque 10 à 15 000 semis. Ces semis sont suivis individuellement sur un ensemble de critères qui en permettent la sélection. Seuls 3 % passeront le cap de la première année. Les plantes sélectionnées sont multipliées et testées en conditions réelles de culture et évaluées par des mesures précises, de rendement, de gustativité, d'aspect… Ce travail sans cesse réitéré a permis la création de deux nouvelles variétés en plein développement actuellement, Magnum et Mariguette. Certaines OP ont déjà mis en place des surfaces de production importantes, tels Prince de Bretagne pour Magnum et le Cadran de Sologne pour Mariguette. 6 millions de plants de chacune de ces variétés sont prévus en 2017, soit un doublement par rapport à 2016. Des accords de développement sont également noués dans divers pays anglo-saxons. Car ces nouvelles fraises sont adaptées à des circuits logistiques plus longs que Mara des bois qui est restée très franco-française. « *Nous ne voulons pas banaliser Magnum et Mariguette et nous ambitionnons de les faire connaître au consommateur afin qu'il les identifie bien* », observe Laurent Chausset, responsable de la production en pépinières. Producteur de plants, Marionnet déploie également de nouvelles typologies de plants de fraisiers. Si le plant frigo à racines nues demeure important, il cède régulièrement de la place au tray plant, au mini tray plant. Pour optimiser la maîtrise physiologique, la production de plants est organisée sur deux sites, en Sologne et au Maroc, près de Kenitra. Outre la fraise, Marionnet s'investit désormais également sur la framboise à destination des professionnels, alors qu'il s'adressait jusqu'ici au marché amateurs. « *Avec Paris, nous allions le goût et la une tenue conforme aux standards commerciaux actuels* », poursuit Laurent Chausset. Son fruit rond ressemble à une grosse Héritage, la plante est vigoureuse et productive. L'autre innovation de Marionnet, Versailles, est une framboise conique, plus claire, de gros calibre, avec une noté acidulée. Alors que le monde des variétés de framboise a été révolutionné au cours des 5 années passées, les deux créations de Marionnet entendent conserver la typicité gustative de la framboise. Enfin Marionnet vient encore d'investir dans son outil de recherche avec la création en 2015 de son Centre de Recherche et d'Innovation Végétal doté de 2 ha de serres multichapelles. Si la fraise et la framboise en accaparent l'essentiel des moyens, un nouveau programme de sélection dédié à la mûre est enclenché afin de créer des variétés modernes, remontantes et gustatives. Et pour la production de plants in vitro, c'est un nouveau laboratoire qui vient de voir le jour. **JH**

économiques existants, mais de s'impliquer dans tous les métiers de l'agrochaîne que représente notre filière fraise. Nos producteurs ont besoin de plants d'une qualité irréprochable. La qualité du plant peut influer jusqu'à 30 ou 40 % du rendement. Nous voulons travailler avec les pépiniéristes de façon collaborative afin de garantir la qualité des plants » explique Pierre Gaillard. Une démarche qui s'inscrit encore dans cette volonté forte du Ciref de développer une relation partenariale de connaissance des métiers des uns et des autres. Le laboratoire travaille aujourd'hui pour la fraise et la châtaigne et n'exclut pas de s'ouvrir à d'autres cultures. Il a d'ailleurs commencé avec l'artichaut et la stévia.

Le Ciref cherche par ailleurs à anticiper au mieux les besoins futurs afin de définir des axes de recherche productifs. Parmi ses nouveaux axes de sélection figurent la qualité nutritionnelle. « *La fraise est en effet riche en anti-oxydants, des composés bénéfiques pour la santé, qui peuvent aussi avoir des usages en cosmétique* » explique Philippe Chartier, sélectionneur du Ciref. L'aptitude à la remontée florale est un autre axe important. « *Nous aimerions réduire les pics de production de certaines variétés comme Gariguette au profit d'une courbe de production plus constante et plus longue afin d'aboutir à une productivité dans la durée avec une bonne qualité gustative* ». Enfin, dernier axe, l'anticipation des besoins liés aux modifications du climat. « *Avec le changement climatique, certaines variétés ont des besoins en froid trop importants. Cela va nous conduire à modifier le panel variétal car pépiniéristes et producteurs sont intéressés par des variétés avec des besoins faibles en froid* ». Le Ciref est d'ailleurs partenaire de « GoodBerry », le nouveau projet européen de recherche collaborative lancé en mars 2016 et qui va œuvrer en ce sens. L'INRA, qui a abandonné son programme de sélection fraisier en 1988 et travaille sur la fraise diploïde (fraise des bois), apporte au Ciref une aide méthodologique sur les aspects génétiques et physiologiques : dans le cadre d'une convention, il accueille à Bordeaux un ingénieur du Ciref qui collabore avec ses équipes et bénéficie de ses compétences scientifiques pour mettre au point de nouveaux marqueurs moléculaires en appui à la création de nouvelles variétés de fraises. ■

Variétés du Ciref

Par créneau et type de développement commercial

	Créneau précoce (mars à juin)	**Créneau saison** (mai à juillet)	**Créneau remontant** (mai à novembre)
Développement commercial important	**Ciflorette** (1998) 6 millions de plants		**Charlotte** (2004) 16 millions de plants **Cirafine** (2002) 6 millions de plants
Positionnement sur un créneau particulier	**Cireine** (1998) Gustatif **Cigaline** (1998) Gustatif **Capriss** (2010) Gustatif	**Candiss** (2008) Gustatif **Rubis des jardins** (2014) Bio **Osiris** (2016) Ronde	**Cijosée** (2000) Gustatif **Cirano** (2000) Amateur

Rapport Piaton

La nécessaire réorganisation des stations

C'est la conclusion formulée par Hervé Piaton au salon Vinitech-Sifel à Bordeaux lors de la présentation, en avant-première, de son rapport. **Claire Bouc**

Hervé Piaton

Membre du Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux (CGAAER).

Mandaté par le ministre de l'Agriculture à la demande de Jacques Rouchaussé, président du CTIFL, Hervé Piaton, membre du Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux (CGAAER), a analysé pendant plusieurs mois le fonctionnement des 33 stations régionales d'expérimentation (*lire* végétable *n° 338*). De quoi intéresser directement Invenio, station située en Nouvelle Aquitaine, qui a profité du salon Vinitech-Sifel à Bordeaux pour organiser le 30 novembre dernier une grande conférence-débat sur l'avenir de l'expérimentation en fruits et légumes. Un événement qu'ont honoré de leur présence Hervé Piaton et Jacques Rouchaussé, mais aussi François Lafitte (GEFeL), Jean-Michel Ruchaud (Fruits & Légumes d'Aquitaine), Vincent Schieber (Invenio), Jean-Pierre Raynaud (Nouvelle Aquitaine) et Hubert de Rochambeau (INRA Aquitaine).

Clarifier les compétences

Si le réseau des 33 stations régionales d'expérimentation en fruits et légumes couvre l'ensemble du territoire hexagonal, il existe, d'une station à l'autre, de grandes disparités en termes d'effectifs et de surfaces d'expérimentation. Une constante cependant : leur forte dépendance aux aides publiques, située à 50 % de leurs recettes en moyenne, contre 30 % pour les ventes et 20 % pour les contributions professionnelles. Au-delà de la baisse drastique et continue des contributions publiques, les stations ne disposent pas de contreparties professionnelles à ces aides suffisantes pour dégager une marge de manœuvre leur permettant de financer leurs équipements. « Un quart des stations avait un résultat d›exploitation négatif en 2010. Elles étaient 40 % *dans ce cas en 2014. Revoir l'optimisation et la gouvernance professionnelle de ce réseau est inéluctable* » a expliqué Hervé Piaton devant une assemblée particulièrement attentive. Selon lui, clarifier l'articulation des compétences entre les différents acteurs est un préalable. L'organisation commune des marchés de 2013 confie les missions de recherche et d'expérimentation aux interprofessions et l'appui technique aux OP. Or un décret du 13 mai 2016 a créé un service Recherche, Développement et Innovation au sein des chambres régionales d'agriculture. « *Face à cette situation confuse, je propose que recherche, développement expérimental et adaptation soient du ressort du CTIFL et des stations, transfert et diffusion de celui des OP et des chambres d'agriculture* » a-t-il déclaré.

Deuxième proposition : trouver, dans chaque région, un système de gouvernance adapté tenant compte de l'existant et favorisant la coordination. Pour cela, Hervé Piaton suggère la création de « clusters régionaux de recherche, développement et innovation » rassemblant stations d'expérimentation et centres CTIFL d'une même région et incluant un représentant de la chambre régionale d'agriculture.

Invenio, station située en Nouvelle Aquitaine, a profité du salon Vinitech-Sifel à Bordeaux pour organiser une conférence-débat sur l'avenir de l'expérimentation en fruits et légumes.

Vers une gouvernance professionnelle du réseau

Les situations étant différentes d'une région à l'autre, il appartiendra à chaque cluster régional de définir ses propres règles de fonctionnement. Il suggère également la mise en place d'une gouvernance interprofessionnelle comparable à celle qui a été mise en place au niveau national entre Interfel et le Ctifl, en s'appuyant sur des comités régionaux Interfel (à créer) qui seraient les interlocuteurs des clusters. Les clusters fixeraient leurs stratégies régionales propres et les négocieraient avec les financeurs publics en région dans le cadre d'un Contrat Régional d'Objectifs (CRO). « *L'idée est d'articuler une stratégie nationale à cinq ans portée par le CTIFL avec les stratégies régionales, car il y a des enjeux nationaux sur certains sujets et des enjeux régionaux pour d'autres*» a-t-il expliqué. Une proposition qui a suscité la méfiance de François Lafitte, président du GeFel. « *La stratégie nationale du CTIFL ne peut se décider à Paris ! Elle doit être bâtie en fonction des remontées régionales des professionnels* ».

Troisième proposition : mettre en place un système de financement professionnel grâce à une CVO collectée par Interfel selon la gouvernance choisie (avec ou sans l'aval), tenant

compte des contributions volontaires déjà en place, et qui assure une contrepartie stable aux financements publics (appels à projets coordonnés au niveau régional pour mettre en œuvre les CRO, recours de façon organisée à la politique fiscale d'incitation à la recherche, etc.).

Trouver de nouvelles sources de financement

Hervé Piaton suggère aussi, dans le respect du droit de la concurrence, la mise en place d'une politique nationale de tarification des prestations effectuées pour les entreprises de l'amont (agrofournitures). Enfin, quatrième et dernière proposition : structurer l'activité scientifique et technique du réseau, ce qui signifie muscler les groupements d'intérêt scientifique (GIS), développer un système d'information unique pour l'ensemble du réseau afin de favoriser le partage des données, et mettre en place une procédure nationale d'évaluation des programmes régionaux qui assoie leur crédibilité à long terme et permette de développer leur accès aux financements européens.

Une chose est sûre, la présentation des résultats de cette analyse n'aura pas laissé de marbre les professionnels présents en tribune et dans l'assemblée.

Des désaccords mais une volonté commune

Tous se sont néanmoins accordés pour dire que les producteurs devaient être remis au centre de la réflexion et qu'ils devaient se structurer pour organiser un réseau d'expérimentation qui serve directement leurs intérêts. « *J'ai voulu cet audit afin de disposer d'un état des lieux pour bâtir une réflexion et enclencher une dynamique qui nous permette d'être plus performants dans l'intérêt de la profession. Nous devons redevenir compétitifs et regagner les parts de marché perdues, notamment en fraise, en asperge et en salade* » a expliqué Jacques Rouchaussé. Avant d'ajouter : « *Avec cette restructuration, il y aura certainement des stations qui disparaîtront. D'autres seront renforcées. Je ne prendrai aucune décision sans avoir consulté chaque station. C'est à nous producteurs de faire des propositions. En mutualisant nos efforts, nous arriverons à répondre aux attentes de l'ensemble de la filière. Sans oublier les consommateurs* ». ■